

<i>DIRE CE QUE L'ON VEUT, DIRE CE QUE L'ON FAIT, FAIRE CE QUE L'ON DIT</i>		
MAQ Management Qualitatif	MANUEL DE MANAGEMENT QUALITATIF	numéro : 01.05 version : 2 date : 02/2007 page : 01/01
Procédure	<i>La revue de direction</i>	

Définition

La revue de direction est le moyen contractuel interne, de vérifier le bon fonctionnement et l'évolution de la qualité, conformément à l'esprit de la politique exprimée dans la procédure 02.01 "Responsabilité et autorité en matière de qualité".

La revue de direction consiste à examiner à intervalles réguliers le système qualité en place afin de s'assurer :

- que les objectifs annuels sont pris en compte avec la stratégie de l'entreprise ;
- que le système qualité en place est pertinent et qu'il évolue en liaison avec les objectifs ;
- que les procédures et instructions sont toujours appropriées à la réalisation des produits, services et travaux.

La revue de direction annuelle : bilan et plan qualité de l'année

Chaque année en janvier, chaque cercle de qualité établit son bilan qualité de l'année passée.

Ce document de synthèse annuelle :

- donne la mesure de l'avancement de la qualité dans le service ;
- évalue les résultats obtenus en mesurant la qualité : nombre d'opération qualité, nombre et coût INC, etc...
- liste les progrès accomplis (liste des opérations qualités réalisées, des instructions rédigées, etc...) ;
- laisse une photographie de la qualité en fin d'année ;
- permet d'appréhender le progrès de la démarche qualité dans le service au cours de l'année écoulée.

De même, le directeur de la qualité établit le bilan qualité pour l'ensemble de l'entreprise.

En janvier de chaque année, chaque cercle de qualité établit son plan qualité de l'année à venir.

Ce plan qualité annuel donne un sens à l'action quotidienne en faveur de la qualité en lui donnant une perspective.

Il donne les orientations de progrès pour l'année à venir.

Il fixe les objectifs de résultats à obtenir en maîtrise de la qualité et en formalisation de la démarche.

L'animateur de la qualité établit le plan qualité pour l'ensemble de l'entreprise.

Ce plan fédère et mobilise chacun vers l'obtention de la maîtrise de la qualité tous ensemble.

La présentation de la revue de direction annuelle se fait en GPQ. Chaque animateur de cercle présente le bilan, puis chacun présente le plan annuel. Les documents sont remis au responsable qualité qui consolide.

Le responsable qualité donne sa vision relative à l'évolution de la qualité.

Le chef d'entreprise rédige une note d'orientation.

La revue mensuelle

Pour chaque réunion de cercle de qualité, l'animateur du cercle établit la revue mensuelle :

- les INC émises depuis la dernière réunion ;
- le suivi et l'avancement des opérations qualité, avec le tableau de bord de l'année en cours ;
- la révision des procédures et instructions existantes, et les nouvelles à développer.

Le compte rendu de la revue mensuelle est contenu dans le compte-rendu de la réunion du cercle.

La revue périodique

Des audits peuvent être décidés par la direction en cours d'exercice.

Cette évaluation par audits permet de fixer des orientations, d'élaborer des formations adaptées et nécessaires, ou tout simplement, de prendre acte du bon fonctionnement de la qualité.

"Pour progresser, il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir"

Gustave LE BON